

Petit Patrimoine identifié de la commune de BOUVILLE

La loi Urbanisme et Habitat du 2 juillet 2003 ouvre de nouveaux droits aux communes.

L'article L.442-2 du code de l'urbanisme (L. n° 93-24 du 8 janvier 1993) :

« Tous travaux ayant pour effet de détruire un élément de paysage identifié par un (L. n° 2000-1208 du 13 décembre 2000, art. 202-III) plan local d'urbanisme en application du 7° de l'article L123-1 et non soumis à un régime d'autorisation doivent faire l'objet d'une autorisation préalable au titre des installations et travaux divers dans les conditions prévues par décret en Conseil d'État. »

est complété par un nouvel alinéa (Loi Urbanisme et Habitat du 2 juillet 2003) ainsi rédigé :

« Il en est de même, dans une commune non dotée d'un plan local d'urbanisme, des travaux non soumis à un régime d'autorisation préalable et ayant pour effet de détruire un élément de paysage à protéger et à mettre en valeur, identifié par une délibération du conseil municipal, prise après enquête publique ».

Toutes les communes peuvent donc protéger des éléments de paysage : haies, mares, clôtures, ... La commune soumet la liste des éléments du petit patrimoine local qu'elle souhaite protéger à enquête publique puis l'approuve en Conseil municipal. Tous les travaux sur ces éléments sont alors soumis à une « autorisation pour installation et travaux divers » délivrée par le maire en accord avec la décision prise par la municipalité.

La commune de BOUVILLE souhaite donc utiliser son nouveau droit pour préserver deux éléments remarquables sur son territoire.

Il s'agit du Moulin Pelard et d'un réseau de cavités souterraines.

Le Moulin Pelard



Situé sur la route nationale 10, entre Chartres et Bonneval, le Moulin Pelard se trouve au hameau du Bois de Feugères, commune de Bouville.

Ce moulin pivot, typiquement beauceron, est daté de 1796. Propriété de la famille Pelard, meuniers de pères en fils, jusqu'en 1941, il fut légué à la commune à la disparition du dernier descendant de la lignée familiale.

Délaissé pendant de nombreuses années, des bénévoles commencèrent à le restaurer en 1976 grâce à l'aide de dons et subventions.

Le 16 août 1977, alors qu'il était en cours de restauration, il fut détruit par un violent orage.

Loin de céder au découragement, la reconstruction reprit aussitôt jusqu'à la pose des ailes en septembre 1990. Il fonctionne maintenant et s'ouvre au public.

RESEAU du MOULIN

(Fada Taupe Cave System)

Situation : I.G.N. XX-17

x : 531,40 - y : 362,82 - z : 145 m

Sur la R.N. 10 entre Châteaudun et Chartres. A Bois-de-Feugères, dans le sens Châteaudun-Chartres, prendre le premier chemin à gauche après la dernière ferme de ce côté. Revenir sur cette ferme, le puits artificiel est contre le bâtiment de gauche.

Historique : Un "souterrain" nous avait été signalé au fond de ce puits. Le 20/10/79 nous effectuons une rapide visite où le laminoir n'est pas encore reconnu. Une semaine plus tard, la désobstruction du réseau supérieur permet d'explorer les continuations de la cavité.

Une première série de séances topo débute le 06/01/80, le développement atteint 580 m à la fin de cette même année.

Le laminoir d'entrée, psychologiquement traumatisant, limite la fréquence de nos visites. La cavité, délaissée quelques mois, totalise 740 m de belles premières dans le premier semestre 1981. Une nouvelle période de dédain nous écarte de la cavité jusqu'en janvier 1982 où nous topographions "les derniers petits bouts"... Avec une nouvelle première (le 09/01/82), le total est surprenant pour notre région : 943 m.

Description : Le puits artificiel intercepte à 20 m de profondeur l'étage fossile de la nappe. Il tranche en fait deux niveaux qui se développent de part et d'autre d'un banc de silex et que nous avons dénommé "Réseau Supérieur" et "Réseau Inférieur".

Le Réseau Supérieur. Il fut jusqu'en janvier 1982 un véritable obstacle, plongeant sans crier gare, le speleo dans une succession de chaudières humides dans le silex. Les dernières séances topo et la récente première relance l'intérêt de la cavité. Quelques malheureux volontaires transforment ce laminoir en un véritable boulevard de... 0,60 m de haut...

De la salle d'entrée, on le parcourt sur 12 m pour atteindre la galerie sous-jacente. Un court conduit sur la gauche permet d'atteindre rapidement par l'intermédiaire de "La Salle de la Rieuse" le "Réseau des Grandes Salles et des Petites Etroitures".

Le Réseau Inférieur ; On atteint la "Galerie Présidentielle" à la base de la coupole terminant

"Le Laminoir".

A l'Est, en revenant vers le puits, on rejoint le "Réseau des Grande Salles et des Petites Etroitures":

La "Petite Avenue", un long laminoir terreux (25 x 2 x 0,40 m) encombré de deux effondrements communiquant avec le Réseau Supérieur (Salle de la Rieuse, Couloir Inutile) dans la "Salle du Bivouac. Un des rares endroits de la cavité où l'on peut se relever, cette salle se compose tout d'abord d'une branche ascendante (8 x 3 x 1,50 m). Trois mètres en contre-haut, la seconde partie (10 x 2,50 x 1,50 m), transversale, est agrémentée d'un important tapis limoneux.

La progression reprend dans un conduit bas, la "Galerie Défendue" (18 x 2 x 0,50 m) où l'on doit affronter une redoutable chatière dans la craie indurée. Elle livre accès après un étroit couloir à une nouvelle salle d'effondrement (Salle du Doigt Saignant). De là, une descente instable mène dans un couloir surbaissé et exigüe. Deux chatières défendent le terminus constitué d'une salle irrémédiablement comblée par un très dangereux éboulis de plus de 10 m de large.

A l'Ouest (de la coupole), le conduit uniforme (La Galerie Présidentielle) nous mène en délaissant quelques départs rapidement impénétrables, à une première "Salle Carrefour".

Ici, on remarque à l'Est, "la Jeff", court boyau sans prolongements intéressants. Au N.E., un petit couloir guide au "Réseau des Patrick".

Mais c'est à l'Ouest que l'on rejoint une seconde Salle Carrefour. Les dimensions de celle-ci sont étonnantes (pour le département...): 6 m de large, 20 m de long, dommage pour le plafond... 1 m de hauteur moyenne!...

A nouveau plusieurs directions peuvent être empruntées :
- au Sud, le "Réseau Gilles" où se succèdent salles hautes (coupôles) et chatières guidant à un éboulis de silex concassés parfaitement impénétrables.

- à l'Ouest, une courte galerie permet d'atteindre un troisième niveau, inférieur, qui semble se développer au niveau de la nappe phréatique.

- au Nord, la progression délaisse le "Réseau du Pommé", ensemble de galeries basses (ramping continu) ainsi que le "Réseau des Patrick" pour atteindre la "Salle Supérieure" (décollement). Après une courte descente à travers les gros blocs de craie de ce chaos, le "Doux Laminoir" conduit à la "Galerie de la Diacalse" où se dessine au plafond un filon de rognons de silex.

On remonte ensuite dans une nouvelle salle de décollement qu'une trémie de glaise envahit partiellement.

Un dépôt d'aragonite particulier, très abondant, orne sol, parois et plafond de cet endroit.

Enfin, on redescend dans la dernière salle de la cavité (20 x 7 x 1 m). On atteint le point le plus éloigné de l'entrée en empruntant un couloir très encombré qui débute sous la "Salle aux Milles Concrétions" et débouche dans une salle (7 x 5 x 1,5 m) envahie d'énormes blocs de craie.

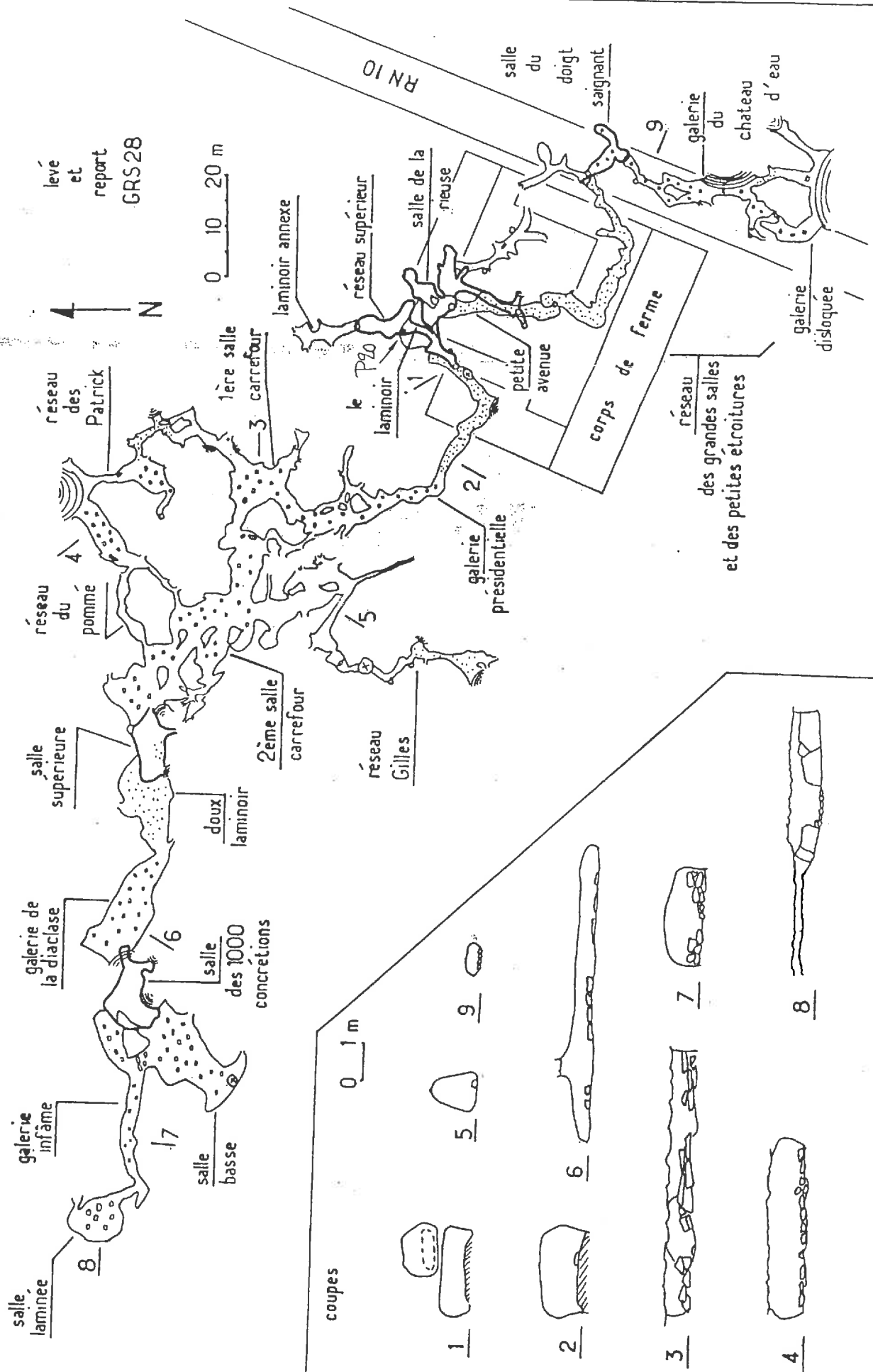
Géologie : Les galeries paragenétiques se développent dans une craie dont l'induration et la recristallisation ont empêché une datation précise. Les échantillons analysés au BRGM s'étale du Turonien supérieur au Campanien (d'après C. Monciardini, chef du Service Micropaléontologie au BRGM).

Dépôt : Un type de concrétionnement, très localisé tapisse sol, parois et plafond d'une salle d'origine tectonique. Il s'agit de fins bâtonnets d'aragonite, identifié au BRGM, dont la hauteur peut atteindre 1,5 cm. Ce dépôt épouse toutes les dépressions des alvéoles, cupules et conduits de faible diamètre.

Bois de feugères Réseau du moulin

Eure et Loir
Illiers
XX-17

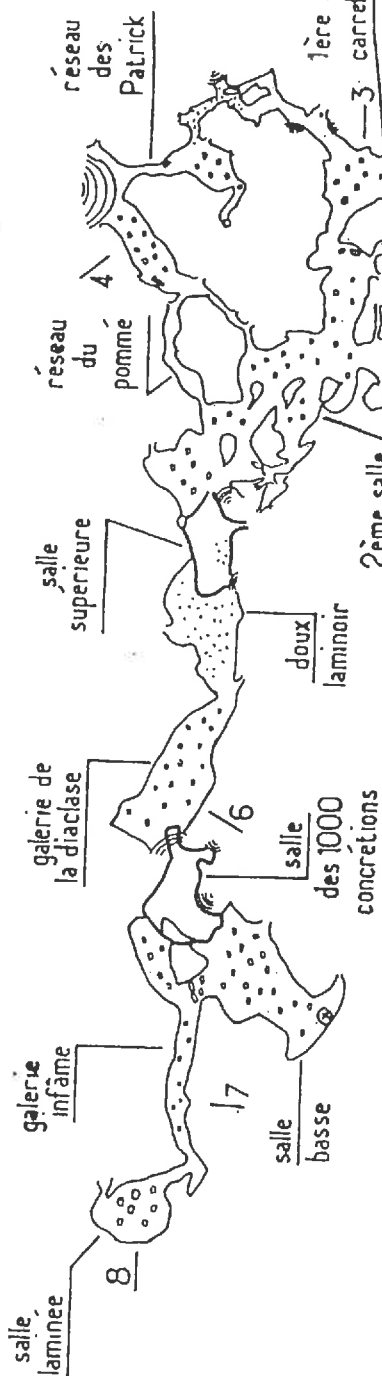
levé
et
report
GRS28



Bois de feugères Réseau du moulin

Eure et Loir
Illiers
XX-17

levé
et
report
GRS28



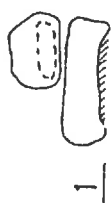
0 10 20 m

N

RN 10

0 1 m

coupes



14. WILLIAMS